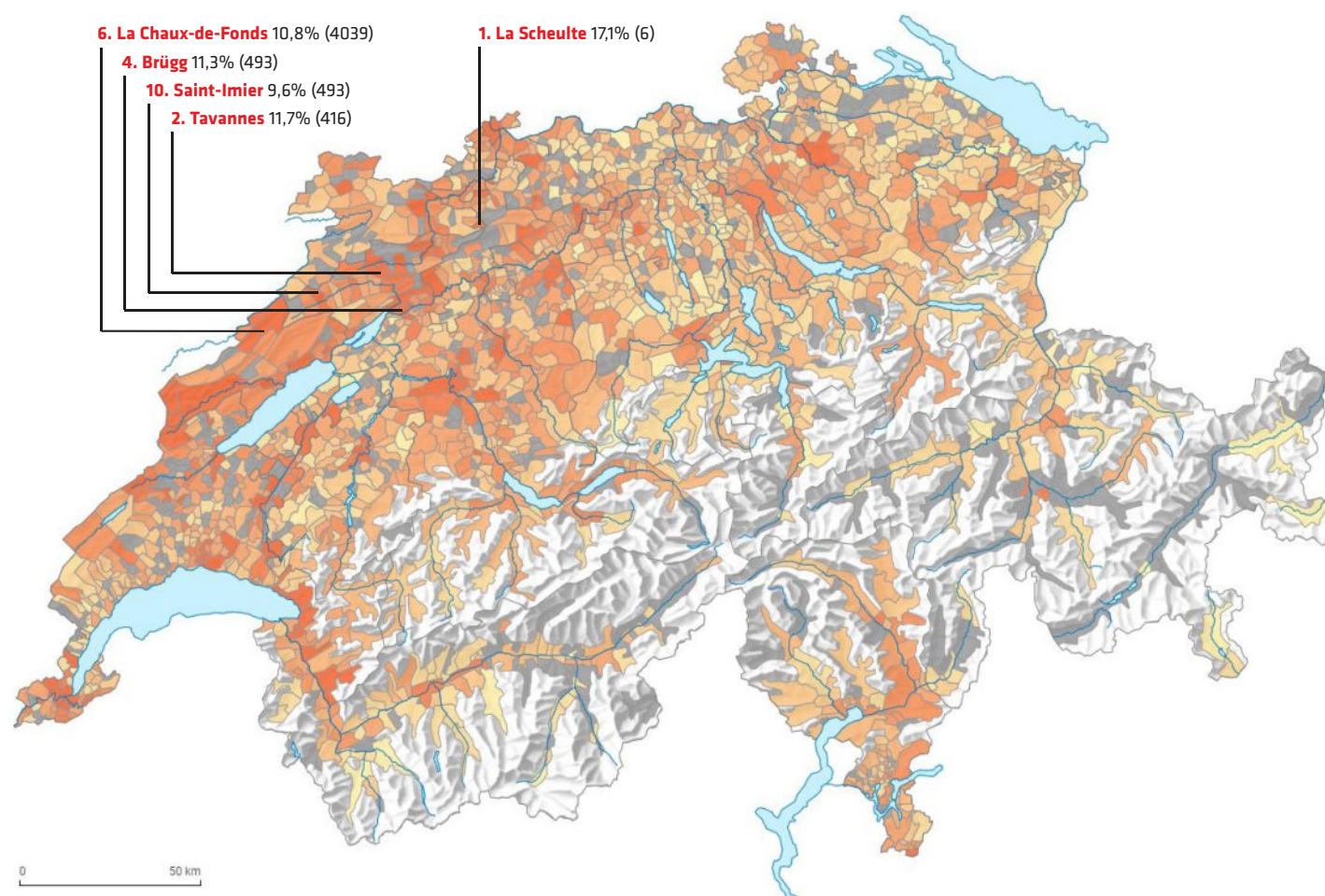


Des réponses, enfin

SAINT-IMIER Le Service de l'action sociale de la commune savait que le taux d'aide sociale était élevé chez elle, mais voulait savoir pourquoi. Et surtout comment réagir. Une étude de la HE-Arc peut désormais l'y aider.

PAR DAN STEINER



Carte du taux d'aide sociale et du nombre de bénéficiaires (entre parenthèses) selon les communes possédant plus de six personnes dans cette situation, en 2020. Le nombre précédant la localité indique le classement au niveau national. OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE/ADAPTATION DAN STEINER

De 24e du pays en 2010 (7,8%) – Bienne et Nidau arrivaient en tête avec 10,9% –, Saint-Imier est passé au 6e rang en 2019 (10,7%) au classement du taux d'aide sociale de sa population résidente. En 2020, année pour laquelle les derniers chiffres sont disponibles auprès de l'Office fédéral de la statistique, la commune du Vallon possède le 10e plus haut taux de Suisse avec 9,6%. Ce n'était un secret pour personne, mais cet état de fait avait pour effet d'alimenter les discussions de bistrot et de contribuer à véhiculer de nombreuses idées reçues au sujet des bénéficiaires.

C'est pour cette raison que les autorités imériennes, durant les précédentes législatures déjà, avaient émis l'idée de prendre une «photographie» de l'aide sociale sur leur territoire, ainsi que d'établir le profil des bénéficiaires. Cette étude, finalement commandée en 2019 par le Service de l'action sociale imérienne, a été rendue publique ce mercredi.

Facteurs multiples

Réalisée par la Haute école de gestion Arc de Neuchâtel et disponible en intégralité sur le site internet de la Municipalité, elle arrive à une première conclusion: «Cette recherche part d'un constat: le taux d'aide so-

ciale à Saint-Imier apparaît beaucoup plus élevé que celui de la très grande majorité des communes suisses. Cette situation découle d'un processus géohistorique singulier, que le cadre de cette étude ne permet pas de restituer dans sa complexité», expliquent Jérôme Heim, Patrick Ischer et Mathias Rota, les auteurs du rapport. Evidemment, plusieurs explications découlent de leur démarche, qui a consisté en une analyse statistique, de la littérature spécialisée ainsi qu'en 12 entretiens: avec six femmes et six hommes, dont deux étrangers, de 21 à 54 ans. En tout, on retrouve neuf divorcés avec enfants, deux célibataires et une

personne mariée sans enfant. Les chercheurs ont ainsi remarqué que la part de la population du village sans formation post-obligatoire était plus élevée qu'ailleurs et celle avec formation supérieure plus faible. Le taux de chômage est comparativement plus élevé alors que la petite taille, des ménages contribue aussi à expliquer cette situation.

«La commune cumule des caractéristiques sociodémographiques qui favorisent un haut taux d'aide sociale, ce que confirme également la seconde partie de l'analyse quantitative qui compare Saint-Imier à une sélection de communes et au reste du canton.» Parmi lesquel-

4 QUESTIONS À...

PAULA TANNER

CONSEILLÈRE MUNICIPALE (ARC)
RESPONSABLE DE L'ACTION SOCIALE



«Au politique désormais d'élaborer un plan d'action»

Qu'est-ce qui a mené à la commande de cette étude?

Des discussions au sujet de cette «photographie» de l'aide sociale par la HE-Arc avaient été entamées lors de la précédente législature. A chaque publication cantonale, Saint-Imier figurait dans les premiers, ce qui engendrait son lot de remarques, de suppositions et d'idées reçues au café du commerce. Ce dossier était donc mon objectif prioritaire à mon arrivée à l'Exécutif (réd: en 2019).

Quel sentiment vous habite après la publication du rapport?

Je suis très contente que l'on puisse présenter des chiffres et d'aboutir à des conclusions avant la fin de la présente législature. Cela permet aussi de montrer que celles et ceux qui bénéficient de l'aide sociale ne sont pas des gens qui ne veulent pas travailler. Même si l'on n'exclut pas qu'il y en ait parmi eux. Je pense notamment aux femmes seules avec deux ou trois enfants, à l'homme de rez-de-

chaussée qui perd son job à 62 ans et n'en retrouve pas, par exemple. Il était primordial de briser les préjugés.

Quel est le coût de ce mandat et annuel de l'aide sociale?

Le mandat a coûté un peu moins de 25 000 fr. Quant à l'aide sociale, il faut rappeler que le financement est cantonal et que le prix payé par les contribuables reste le même, peu importe le taux d'aide sociale à Saint-Imier ou ailleurs.

Que va désormais faire la Municipalité de ces conclusions?

Le but n'est pas de réduire de moitié le nombre de bénéficiaires en peu de temps, mais d'avoir les outils pour que quelques-uns s'en sortent, par exemple les jeunes en décrochage, grâce à la prévention, à l'accompagnement ou au soutien. Je précise toutefois que nous étions déjà équipés dans ce domaine, mais le politique doit dès à présent se pencher sur ces conclusions et élaborer un plan d'action.

les Bienne, Tramelan, Moutier, Tavannes ou encore Interlaken.

Changement de paradigme dans les années 80

Les entretiens menés avec les bénéficiaires ont permis de montrer que, malgré un parcours scolaire sans histoire, des antécédents familiaux, relationnels et de santé, mais aussi les trajectoires professionnelles compliquées ont engendré plusieurs généralités. La première est leur grande difficulté à retrouver un emploi suite à un licenciement. La seconde: «Toutes les personnes vivent mal le fait d'être dépendantes de l'aide sociale et évoquent des sentiments de honte et la culpabilité.» Une constante dans un monde où, depuis les années 80, «les politiques et les

programmes sociaux tendent à cibler la personne comme responsable de son bien-être», indique la littérature sur le sujet. De son bien-être, mais surtout de ses échecs.

Pour aider les Communes, comme Saint-Imier, à relever ces défis, les scientifiques font trois recommandations. Elles consistent à «œuvrer en amont pour éviter la démobilitation et la rupture scolaires» et ainsi donner la chance de se former; «d'améliorer les chances de réinsertion professionnelles» grâce à un meilleur encadrement; et de «favoriser l'autoproduction accompagnée». Soit de faire œuvrer la personne, encadrée, pour elle-même, les autres et le bien commun. En plantant une graine dans un jardin communautaire? Par exemple.